

Déclaration liminaire

CTL du 02 juillet 2013

Madame la Présidente,

Dans le cadre de l'affaire Cahuzac, la commission sénatoriale chargée d'enquêter sur le rôle des banques et des acteurs financiers dans l'évasion fiscale a auditionné, le 12 juin dernier, sous serment Pierre Condamine-Gerbier gestionnaire de fortune, ancien associé gérant chez Reyl Private Office et ancien représentant de l'UMP en Suisse.

L'élément qui ressort avant tout est le caractère généralisé du système off-shore et des fraudes fiscales liées.

Si l'optimisation de la fiscalité existe depuis une trentaine d'années, elle est devenue aujourd'hui un système de détournement des règles existantes et le point de départ des stratégies économiques.

Ce caractère totalement dérégulé de la finance a atteint un niveau tel de sophistication que les projets de loi de lutte contre la fraude fiscale ne peuvent conduire qu'à capturer le menu fretin assez stupide pour ne pas avoir anticipé, ou assez ignorant pour ne pas avoir su comment se faire bien conseiller à l'image de Jérôme Cahuzac.

La presse française n'a pour l'instant retenu de cette audition que la situation particulière d'une quinzaine de personnalités politiques (dont ministres présents et passés).

Le reste est à venir, les enquêtes continuent et nous devons prendre la mesure de la situation.

Les circuits financiers parallèles sont bien connus de la Banque hexagonale et de l'Etat, les Français n'acceptent plus qu'on leur raconte des salades.

Il apparaîtrait que les paradis fiscaux ont fait de Bercy une succursale où se négocie l'évaporation miraculeuse des richesses bien et mal acquises.

Le système fiscal français est inefficace pour les plus fortunés et aussi pour les particuliers disposant d'une fortune réelle mais de taille modeste...

Aussi, les orientations budgétaires qui vont encore dégrader les missions de la DGFIP deviennent incompréhensibles.

Une démarche offensive pour re-légitimer toutes les missions de la DGFIP en demandant au pouvoir politique les moyens nécessaires à leur exercice serait salubre.

Mais le Directeur Général a déjà fait le choix inverse du repli de l'action publique et du désengagement de l'Etat comme l'indique, par exemple, la circulaire signée et annotée de la main de M Bézard et dont l'objet est « la concertation avec les collectivités locales pour maîtriser l'augmentation des charges de la DGFIP découlant de la réinternalisation de la gestion de certains services publics locaux ». C'est un désengagement de l'Etat.

Les directeurs changent , les problèmes restent, le changement, c'est pour quand ? M Bézard a remplacé M Parini mais le supplice chinois de la démarche stratégique n'annonce que Dysfonctionnement, Destructuration et Désillusion.

En Ardèche, la culture du résultat s'est substitué à la culture de la règle et les agents s'inquiètent des conséquences de la dernière campagne IR.

En effet, malgré nos demandes, des réunions techniques préalables à la campagne associant la gestion au contrôle n'ont pas été organisées. Elles auraient permis d'analyser et résoudre les complexités des soi-disantes simplifications comme par exemple la notion de « bouquet de travaux ». Beaucoup de contribuables semblent ne pas avoir utilisé les bons imprimés, qu'en sera-t-il de la réception à l'automne ou bien du contrôle sur pièces ensuite ?

Le contrôle fiscal est une chaîne de travail qui commence à l'accueil, premier lieu de renseignements du public afin d'éviter de mauvaises interprétations des textes fiscaux.

Au vu du contexte national , local et face au climat délétère provoqué par la délinquance financière, Solidaires Finances Publiques intensifiera ses actions afin d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion sur la situation réelle de la DGFIP, afin que les administrations de BERCY soient reconnues comme essentielles et prioritaires .

Nous serons au plus près des agents et mobiliserons sur la défense du service public via leurs droits, leur pouvoir d'achat, leur système de retraites et leurs conditions de vie au travail.

DDFiP : pour la directrice, la DGFIP a « toujours » donné une importance au contrôle fiscal et ceci même avec les suppressions d'emplois....

Suite à notre déclaration liminaire, la présidente aurait souhaité mettre en place un groupe de travail à la rentrée sur la circulaire « collectivités », circulaire qui indique notamment :

« la concertation avec les collectivités locales pour maîtriser l'augmentation des charges de la DGFIP découlant de la réinternalisation de la gestion de certains services publics locaux »

(ex : l'eau qui pourrait être exploitée en régie et non plus par une société privée)

Refus des 3 OS qui ont demandé simplement son annulation car cette circulaire voudrait donner un rôle politique majeur aux comptables ... et c'est très grave.

Pour plus d'infos, voir le 4 pages du 21/06/2013 sur le site

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/actualite/actusynd.php

1/ Présentation du DUERP et du PAP 2013

Nous avons rappelé que le recensement « exhaustif » des risques n'a pas été fait par tous les chefs de service. Des chefs de service ne jouent pas encore leur rôle.

Nous avons demandé que tous les chefs de service soient destinataires des rapports de visite de l'ISST, du CHSCT, des compte-rendus des exercices d'évacuation, des registres santé et sécurité au travail... afin qu'ils effectuent une analyse au préalable et reportent sur le DU les risques présents dans ces différents documents.

Plan Annuel de Prévention (PAP)

Le PAP reprend des risques recensés dans le DU et pour lesquels, la DDFiP va essayer d'engager des actions pour les supprimer ou les réduire.

Il est établi par la DDFiP et c'est elle qui détermine les priorités d'actions et le CHSCT n'a émis qu'un avis.

Nous nous sommes abstenus lors du CHSCT car le PAP ne nous avait pas été transmis au préalable, ne reprend pratiquement aucun risque organisationnel ou psychosocial et que la DDFiP et le CHSCT n'ont pas les moyens de leurs ambitions (baisse importante des budgets). De plus, le PAP présenté en CHSCT retenait 38 risques alors que celui présenté en CTL 27 !!!

2/ Campagne IR 2013

Nous avons rappelé que nous avons demandé une véritable information technique des agents notamment sur le « bouquet de travaux » afin qu'il y ait une cohérence dans les réponses apportées entre les différents SIP du département et entre la gestion et le contrôle.

Malheureusement, cela n'a pas été fait.

Alors que l'on nous parle de simplifications tous les mois, les agents se sont retrouvés face à un B.O. complexe et indigeste et ont dû se débrouiller au mieux pour répondre aux interrogations des contribuables.

Nous ne jouons plus notre rôle de service public, les contribuables ayant de moins en moins d'interlocuteurs qui répondent au téléphone lors de la campagne IR. Combien d'appels non aboutis ? De plus, nous n'assurons plus de permanence dans les trésoreries, les mairies...

Nous avons dénoncé le resserrement du calendrier alors même que pour la DG, la date butoir était fixée au 20/07.

DDFiP :

Quelques chiffres :

jusqu'au 27/05 : 26538 contribuables accueillis dont 5866 dans les trésoreries mixtes

jusqu'au 11/06 : 4000 contribuables accueillis dont 785 dans les trésoreries mixtes

Pas de statistique sur les appels téléphoniques car la DDFIP 07 n'a pas les auto-commutateurs qui le permettent.

824 demandes scoop (internet) dont 315 traitées par la DDFiP et 351 par les services

Au 30/06 : 94% de 2042 saisies en Ardèche (91% au niveau de la région)

Un soutien par les chefs de service devrait être fait avant la sortie des avis d'imposition (« le bouquet » de travaux et la fusion des avis IR/CSG) ... à voir.... Des notes de synthèse devraient être réalisées....

3/ Fiches de signalement

Aucune fiche n'ayant été déposée depuis janvier 2013, nous avons demandé que la fiche de signalement soit accessible sur la première page du site « Ulysse 07 ».

Sur 7 fiches déposées, 4 ont fait l'objet d'un courrier au contribuable (3 lettres d'excuse en retour) et 3 sont au pénal.

Pour plus d'infos :

http://dfp070.intranet.dgfip/agents/conditions_vie/prevention_risques/prevention_risques.htm

4/ Pôle enregistrement

Nous avons été entendu. En effet, la DDFiP a donné son accord pour que la cloison séparant l'enregistrement du SPF soit déplacée d'un mètre afin que les conditions de travail des 4 agents soient améliorées. De plus, le mobilier sera changé et l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) effectuera un travail d'accompagnement.

Nous avons rappelé que 2 agents étaient toujours en attente d'un écran 22 pouces et que nous demandions que l'accueil effectué par ce service le soit dans le box d'accueil attendant du SPF.

5/ Mission pilotage et suivi de l'activité

Intégrée au pôle ressources, cette division sera composée de 3 agents et aura pour mission la préparation et le suivi du dialogue de gestion, le suivi des CTL, le suivi des emplois, de la démarche stratégique, des habilitations informatiques, de la qualité de service, des demandes de la DG....

6/ Prime à la performance des cadres

L'enveloppe est en diminution.

Les O.S. Ont rappelé leur opposition à l'individualisation des primes et à la rémunération « au mérite » !!!

7/ Questions diverses

- alignement des horaires d'ouverture au public du CDFiP de Tournon : les horaires d'ouverture seraient modifiés : 13h30-16h00 au lieu de 13h45-16h15.
Cette modification sera présentée au prochain CTL.
- Le Teil : les conditions d'utilisation du bâtiment et des parkings sont à revoir avec la communauté de communes afin d'éviter notamment que des travaux soient réalisés en pleine campagne IR.

Prochain CTL : jeudi 26 septembre 2013 (ordre du jour : démarche stratégique)